

4306

Paris

20 février 1914



Maurice

J'ai été très déçu. Il ne fallait
ni faire la proposition de suppression
partielle parce qu'elle visait de
jeunes collègues (L. Lépine et Trépo
honore) et parce que l'institution est
utile tant qu'il n'y aura pas modification
d'ensemble, ni se rallier à la motion
de suppression totale, formulée par un
membre de la Droite.

J'espère que le Soleil se montrera
doux, pour me permettre de sortir
un peu. Je ne regrette plus mon éclairage
de cet après-midi.

3032
Veuillez agréer, chère Marguise,
l'expression respectueuse de tout
mon dévouement.

— L. Lameray